



Des restauratrices fournissent des conseils pour le projet de la Couverture des témoins, Musée canadien pour les droits de la personne, Aaron Cohen

PLAN STRATÉGIQUE DE L'ICC ET DU RCIP POUR

2021-2026

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

À l'approche de 2022 et du 50e anniversaire de l'Institut canadien de conservation et du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (l'ICC et le RCIP), les deux organismes se préparent à relever de nouveaux défis, à tirer parti de nouvelles possibilités et à continuer de fournir à la communauté du patrimoine les services spécialisés de consultation et de soutien auxquels elle est habituée.

Depuis le dernier plan stratégique, qui concerne les années 2015 à 2020, un certain nombre de domaines d'intervention nouveaux et existants, certains liés à la pandémie et d'autres non, ont pris une importance accrue pour la communauté du patrimoine et pour le gouvernement du Canada dans son ensemble. Voici des exemples : collaboration avec les intervenants autochtones et la communauté du patrimoine en vue de la mise au point de pratiques muséales dépourvues de tout esprit colonialiste; prise de contact avec une communauté plus diversifiée; promotion de la durabilité de l'environnement et des activités; acquisition d'une expertise à l'égard des matériaux modernes et matériaux traditionnels, des collections numériques et de l'utilisation des nouvelles technologies; réorientation en vue de la mise en place de services et de mécanismes de transmission de connaissances en ligne; renforcement du leadership de l'ICC et du RCIP dans le domaine de la conservation préventive; établissement de partenariats; efforts visant à assurer que l'ICC et le RCIP demeurent sains et solides pour les générations à venir.

Afin de relever ces nouveaux défis et de répondre aux besoins de la communauté du patrimoine, en faisant preuve du même souci d'excellence que celui qui a fait la réputation de nos organismes au Canada et dans le monde, nous profiterons des synergies créées par la fusion de l'ICC et du RCIP, ainsi que des nouvelles possibilités qu'offre l'initiative de Laboratoires Canada, qui vise à construire une nouvelle installation scientifique plus moderne et un nouveau « foyer » pour l'ICC et le RCIP, à même les installations du Centre des sciences du patrimoine culturel.

Le plan stratégique 2021-2026 de l'ICC et le RCIP décrit comment nous comptons atteindre cet objectif.

JÉRÔME MOISAN

Directeur général, Groupe du patrimoine

Qui sommes-nous?

À l'Institut canadien de conservation, un scientifique en conservation évalue, à l'aide d'un fadéomètre sur mesure, la résistance à la lumière de textiles teints du XIXe siècle.

Depuis leur création en 1972 en vertu de la Politique nationale des musées, l'Institut canadien de conservation (ICC) et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) jouent un rôle essentiel dans la conservation et la numérisation des collections de musées et des archives du Canada.

- L'ICC a été créé afin de favoriser l'entretien approprié et la préservation du patrimoine culturel au Canada et de faire évoluer les pratiques, la science et la technologie en matière de conservation.
- Le RCIP a été créé pour répondre à la nécessité de recenser les nombreux objets culturels et les nombreuses collections culturelles que l'on doit protéger au Canada, ainsi que pour faciliter l'accès à ce patrimoine matériel commun et sa diffusion.

Vision

CCI et le RCIP feront progresser la conservation durable des collections au Canada et élargiront l'accès des Canadiens à celles-ci tout en développant un environnement professionnel ancré dans les valeurs de diversité, d'inclusion et de réconciliation avec les peuples autochtones.



Mission

ICC

L'**Institut canadien de conservation (ICC)** fait progresser la conservation des collections patrimoniales au Canada et en fait la promotion grâce à son expertise en science de la conservation, en restauration et en conservation préventive.

RCIP

Le **Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP)** appuie les musées canadiens dans leur travail de documentation et de gestion de leurs collections, ainsi que dans la diffusion de l'information sur leurs collections afin que ces renseignements soient accessibles aujourd'hui et dans l'avenir.

Principaux secteurs

Les principaux secteurs d'activité de l'ICC et du RCIP sont liés à la prestation de services, à la recherche et à la transmission de connaissances.

Pour réaliser sa mission, l'ICC :

- 1 Fournit des services spécialisés (notamment des services scientifiques, des services de traitement de conservation et de restauration et des services de conservation préventive).
- 2 Mène des activités de recherche et développement en conservation (p. ex. recherches scientifiques, techniques de de conservation et restauration de pointe et innovations dans la conservation préventive des collections).
- 3 Transmet des connaissances en matière de conservation, en proposant des produits de formation et d'apprentissage, des activités de perfectionnement professionnel, des publications et des services de bibliothèque spécialisés, ainsi qu'en menant d'autres activités de diffusion externe.

Pour réaliser sa mission, le RCIP :

- 1 Crée et maintient un accès public aux collections canadiennes sur Internet au moyen d'outils, comme Artefacts Canada et les données ouvertes liées.
- 2 Mène des activités de recherche et développement sur les normes et les outils de documentation des collections, comme Nomenclature en ligne et le Dictionnaire de données du RCIP pour Artefacts Canada.
- 3 Donne des conseils sur les meilleures pratiques de gestion des collections et les tendances nouvelles dans le cadre de possibilités de formation et de perfectionnement professionnel et de la création de matériel d'apprentissage en ligne et de publications traitant des systèmes de gestion des collections, de la numérisation et de la conservation numérique.

STRATÉGIE DE L'ICC ET DU RCIP

Les objectifs stratégiques sont les piliers du plan et des étapes mesurables qui guideront la prise de décisions, la planification opérationnelle et l'établissement des priorités des dirigeants de l'ICC et du RCIP au cours des cinq prochaines années. Ils encadreront les efforts déployés par l'ICC et le RCIP pour continuer à fournir des services et de l'expertise à la communauté du patrimoine partout au pays, de la manière la plus efficace, bénéfique et rentable qui soit.

Les objectifs stratégiques pour 2021-2026 :

- constituent un prolongement des travaux entrepris dans le cadre du plan stratégique précédent;
- intègrent pour la première fois certains domaines nouveaux, comme les collections numériques;
- correspondent aux priorités du gouvernement du Canada et aux besoins exprimés et observés au sein de la communauté du patrimoine.



01

Accroître l'expertise de l'ICC et le RCIP en matière de conservation et de préservation des pièces modernes et des collections numériques



02

Renforcer le leadership de l'ICC et du RCIP en matière de conservation préventive et de gestion de l'information sur les collections



03

Moderniser et mettre à profit les procédés utilisés pour établir et transmettre des ensembles de connaissances par la diffusion externe, les partenariats et le réseautage



04

Contribuer à la réalisation des priorités du gouvernement du Canada

- Réconciliation et collaboration avec les collectivités autochtones
- Diversité et inclusion
- Développement durable
- Politique sur les musées



05

Exploiter les possibilités offertes par l'initiative Laboratoires Canada pour trouver de nouveaux moyens d'atteindre l'excellence scientifique, de créer des partenariats et de faire en sorte que l'ICC et le RCIP dispose d'installations modernes et durables

En tant qu'organismes de services spéciaux, l'ICC et le RCIP servent, dans tout le pays, une grande diversité de clients dont les budgets, les installations et les collections varient qualitativement et quantitativement. Les besoins de la communauté du patrimoine sont importants et, dans un monde où la technologie peut faciliter un accès aux services de manière plus rapide et plus efficace, l'ICC et le RCIP doivent parvenir à s'adapter à cette réalité. L'ICC et le RCIP appliqueront les principes suivants à toutes ses activités visant la mise en œuvre des orientations stratégiques.

Accès. L'ICC et le RCIP veilleront à ce que tous les clients aient un accès égal aux services professionnels, peu importe leur région, en utilisant divers outils et approches de diffusion externe et de promotion et en tenant compte de l'accès à Internet des clients des régions éloignées.

Intégration. L'ICC et le RCIP arrimeront les ressources internes au-delà des frontières disciplinaires et organisationnelles afin de favoriser la collaboration, de tirer parti des investissements dans chaque domaine et de maximiser les retombées.

Outils. L'ICC et le RCIP encourageront la création d'outils et de produits qui permettront aux travailleurs du patrimoine de traiter eux-mêmes les objets et les collections dont ils sont responsables. On concentrera les services de l'ICC et le RCIP dans les domaines où son expertise ou ses installations spécialisées sont nécessaires. L'ICC et le RCIP suivront l'évolution des technologies pour mieux servir les clients et s'adapter aux nouvelles réalités gouvernementales et scientifiques.

Développement durable. Comme principe général, l'ICC et le RCIP arrimeront les efforts de mise en œuvre de ce plan stratégique avec les objectifs de développement durable. Il s'agira de relever les objectifs qui correspondent le plus à chacun des objectifs stratégiques et qui concernent le plus la communauté du patrimoine. L'ICC et le RCIP s'attendent à ce que le développement durable soit intégré au processus de consultation et à la conception des futurs plans stratégiques.

CAP SUR L'AVENIR

Ce plan stratégique établit une feuille de route pour que l'ICC et le RCIP mette les ressources qui leur sont confiées au service de la communauté du patrimoine au cours des cinq prochaines années. Il met l'accent sur l'harmonisation du travail de l'ICC et du RCIP avec les besoins des clients. Il souligne aussi l'importance de tirer parti de tous nos investissements grâce à une collaboration à l'intérieur et à l'extérieur des organismes, et il ne nécessite aucune autorisation supplémentaire.

Analyse d'une tache de sang sur le chandail de hockey de Maurice « Rocket » Richard, qui appartient au Musée canadien de l'histoire.